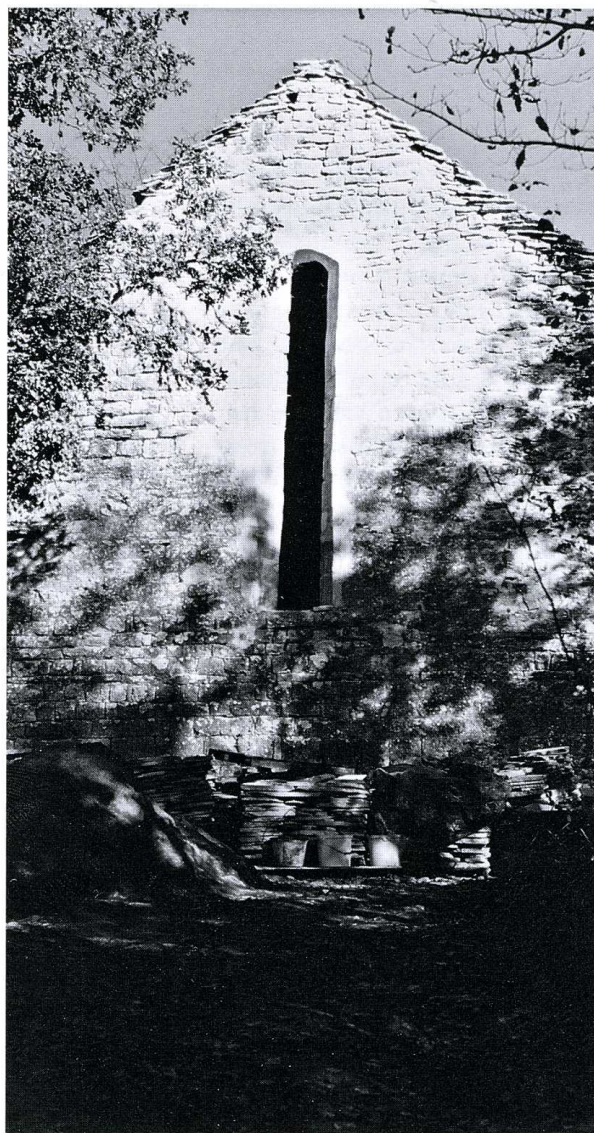
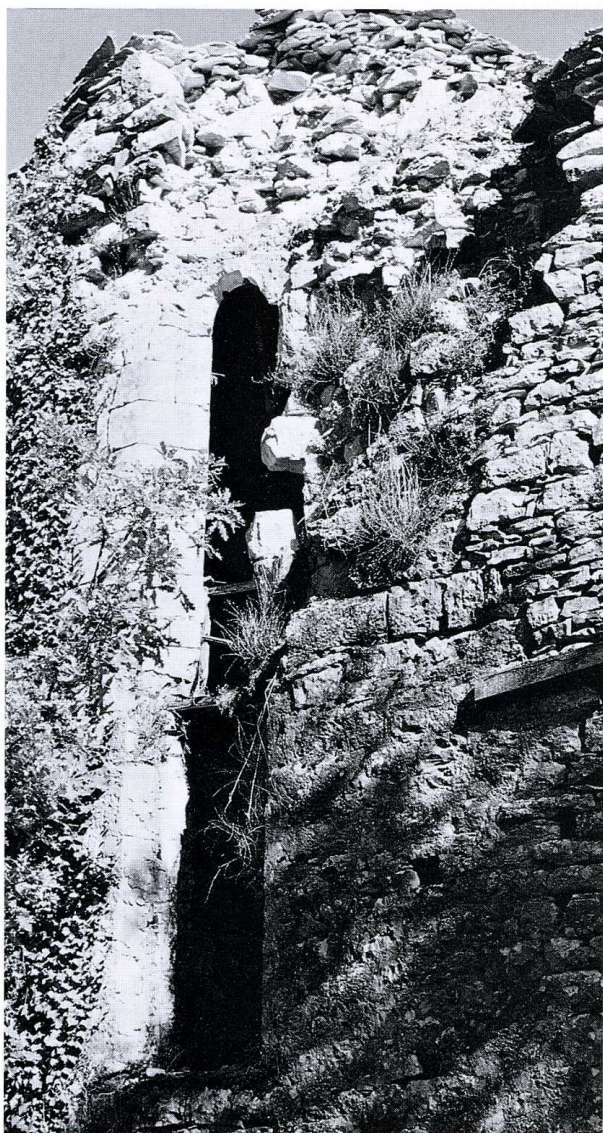


MARTEL

Lot, chef-lieu de canton, arrond. de Gourdon, 1462 hab.

Les ruines du prieuré de Maradenou sont situées dans l'ancienne paroisse de Saint-Martin de Loupchat, à proximité de la limite paroissiale de Stranquels, sur le versant gauche de la vallée du Vignon. Elles dominent cette vallée, qui constituait une des limites de la vicomté de Turenne et de la baronnie de Cazillac, du côté de Paunac. Le prieuré se trouvait sur un ancien chemin qui, venant du mas La Fou, descendait vers le moulin du Pic, puis gagnait l'autre versant vers Loupchat, La Lande, Besse et la vallée de la Dordogne et Floirac.

Martel (Lot).
Église Saint-Laurent.
Pignon est avant
et après travaux.



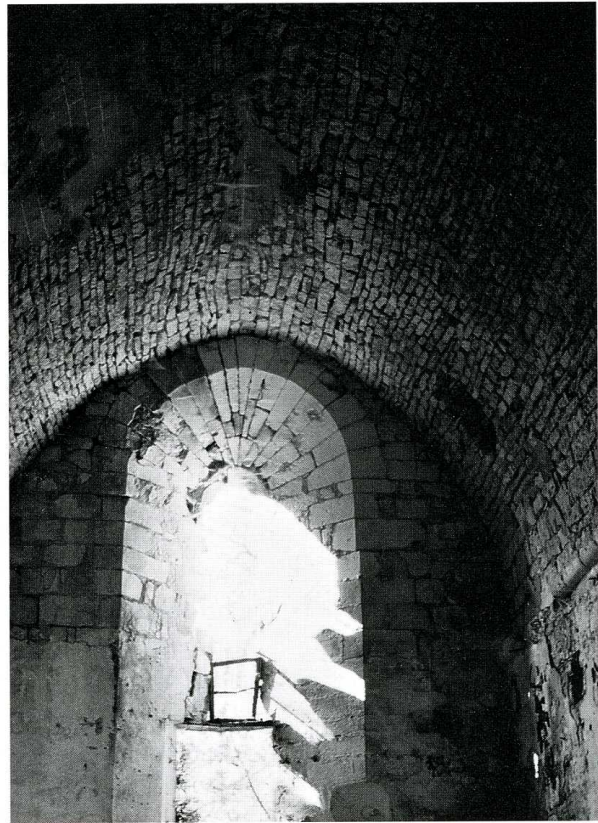
Cette ancienne et modeste fondation, qui était située dans le diocèse de Cahors, dépendait de l'abbaye de l'Artige, dans l'actuelle Haute-Vienne, abbaye qui avait adopté la règle des chanoines de Saint-Augustin et dont la prospérité se situe aux XIII^e et XIV^e siècles. La fondation limousine possédait un prieuré dit de Maradène, situé près de Végennes, et le prieuré de Maradenou, qui seul nous intéresse ici. On trouve trace de l'hommage de Maradenou à la vicomté de Turenne en 1384. En 1474, les deux prieurés de Maradène et Maradenou passaient d'un chanoine de l'Artige à un certain Guy d'Ornhac qui les unissait à sa cure de Martel. En 1751, le prieuré de l'Artige et ses dépendances étaient rattachés au collège des Jésuites de Limoges.

Le temporel du prieuré se composait du tènement de Maradène, du moulin de La Roque, de rentes à la Seguinie, Barbaroux, Lascombes, Murlat, Dalon, Rougières, enfin de rentes sur des maisons de Martel.

Des bâtiments de l'ancien prieuré ne subsiste que la chapelle, de plan rectangulaire, de 15 m sur 5 m et d'une hauteur de 12 m : c'est une construction très rustique, en moellons parfois appareillés avec des joints d'argile, dont la voûte en profil brisé est élevée à partir d'une corniche en fort relief. La toiture est en lauzes. Le chevet plat est percé d'une haute ouverture étroite en arc brisé, dont l'encadrement soigné est construit en pierres appareillées. Une fosse d'inhumation, sans doute celle d'un prier, a été identifiée aux deux tiers de la nef. Sur le mur nord a été créée à une date inconnue une assez large ouverture, chemisée en pierres appareillées, qui constituait sans doute un passage entre l'église et le prieuré. Sur le même côté, l'édifice a conservé une armoire eucharistique en plein cintre.

On peut dater, sans certitude, l'essentiel de cette construction du XIV^e ou du XV^e s., et l'on peut supposer que certaines modifications, comme la communication avec les bâtiments du prieuré, ont été apportées au XVII^e s. lorsque les possessions de l'Artige sont passées au collège des Jésuites de Limoges.

En 1997, la Sauvegarde de l'Art Français a accordé une subvention de 30 000 F pour sauver cette modeste chapelle longtemps à l'abandon, dont la toiture avait été en partie écrasée par la chute d'un arbre lors d'une récente tempête, mettant également en péril la haute fenêtre du chœur. En 1998, une subvention de 30 000 F a été versée pour la reprise des maçonneries intérieures et la réfection de la corniche.



Martel (Lot).
Église Saint-Laurent.
Vue intérieure vers le chœur.

Dossier constitué par le propriétaire, M. Miklos Bokor.
G. de Senneville, « Le prieuré de l'Artige et ses dépendances », *Bulletin du Limousin*, t. 48, 1900.
Chanoine Serrurier-Dubois, *Une paroisse du Quercy à travers sept siècles, 1100-1800, Martel et ses annexes*, Aurillac, 1927, p. 326.

Fr. B.